

**Avis de désistement
Surveillante d'élèves du Chapitre 10**

Le _____
(date)

À qui de droit,

Veuillez prendre note qu'à compter du _____ moi, _____,
(date) (nom)
je laisserai mon affectation de surveillant(e) d'élèves à l'école _____.

Je suis conscient(e) que je perds mon droit de rappel commission scolaire et que ma durée d'emploi actuelle et mon échelon salarial au 30 juin de l'année en cours seront conservés jusqu'au 15 septembre de la prochaine année scolaire. À défaut d'avoir travaillé d'ici l'échéance du 15 septembre, je perdrai toute ma durée d'emploi et toute prestation de travail postérieure sera calculée à partir de zéro.

Après cette date, si je suis à nouveau embauché(e) par la commission scolaire, mon échelon sera calculé selon mon expérience et ma scolarité, étant entendu qu'aux fins de détermination de mon échelon dans la classe d'emploi de surveillant d'élèves du chapitre 10, une année d'expérience pertinente correspondra à 270 heures travaillées.

Je comprends qu'il m'appartient de faire les démarches pour offrir mes services auprès des écoles convoitées. Toutefois, j'informe la commission scolaire que je demeure disponible pour travailler dans toutes les écoles de la commission scolaire mais que j'ai un intérêt marqué pour les écoles suivantes :

- _____
- _____
- _____
- _____

Je déclare avoir pris connaissances des impacts de cette décision sur mon emploi au sein de la Commission et en accepte les conditions.

Signature

Date

Nom _____

Rue _____

Ville _____

Tel : () _____ - _____

Pour tous renseignements supplémentaires, contacter Julie Larochelle au 450-462-2581 ou à jlrochelle@syndicatdechamplain.com .